

Personnes détenues étrangères sans droit de séjour en Suisse : défis et perspectives

Défis de la réinsertion

La Suisse a l'un des taux de personnes détenues étrangères les plus élevés d'Europe (environ 70%). Parmi celles-ci, une proportion significative n'a pas de titre de séjour valide en Suisse et beaucoup sont sous le coup d'une décision d'expulsion à l'issue de leur sanction pénale. Cela pose des défis importants dans leur prise en charge, qu'il s'agisse de l'obtention d'allègements dans l'exécution des sanctions, d'accès aux formations adaptées à leurs besoins, ou d'une planification de l'exécution prenant en compte la problématique du retour. Par conséquent, c'est la réinsertion de ces personnes qui est directement affectée, quand bien même, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, l'objectif poursuivi par l'exécution des sanctions de réinsertion ne se limite pas exclusivement à la réinsertion en Suisse.

Réalisations jusqu'à présent sous l'accompagnement du CSCSP

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) travaille sur cette thématique depuis plusieurs années. Entre 2021 et 2022, il a ainsi accompagné la réalisation d'un projet conduit par le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) qui a bénéficié des fonds de l'instrument d'encouragement du CSCSP. Ce projet a débouché sur la création d'un site Internet qui, à l'aide de témoignages vidéo, montre le rôle des différents acteurs clés, depuis le début de la détention jusqu'au retour dans le pays d'origine. Le site met également à disposition des informations pratiques et des adresses utiles : www.info-retour.ch

Thèmes clés de l'échange actuel

En 2023, 2024 et 2025, le CSCSP continue son travail sur cette thématique, avec un nouveau projet dont l'objectif est le renforcement des synergies entre les nombreux acteurs concernés et la publication d'un guide de bonnes pratiques. L'accès au travail et à la formation, les compétences requises de la part des collaborateurs pour garantir une prise en charge adaptée, la continuité des soins de santé, ainsi que les questions de justice procédurale seront au cœur des échanges envisagés dans le cadre du projet du CSCSP.

Personnes de contact :

Sandrine Hauswirth : sandrine.hauswirth@cscsp.ch

Laura von Mandach : laura.vonmandach@skjv.ch